Kirchenerkopf – RNN Petite Camargue Alsacienne
Commune de Rosenau

SEJOUR 2015

Rappel 1991-2013

Suivi de la migration au Kirchenerkopf

C'est en 1991 que 16 filets ont été montés pour la première fois la dernière semaine d'août, du lundi soir au vendredi midi, pour 4 sessions de la fin d'après-midi à la nuit et 4 sessions de l'aube à midi. Cette pratique s'est poursuivie chaque année depuis (à l'exception de 1992), à l'occasion du stage ornithologique. Pendant les 22 saisons, le protocole a évolué par deux fois. Deux filets forestiers peu productifs ont été abandonnés et les sessions ont été entrecoupées de journées sans capture. Ces changements n'ont cependant pas au de profonde influence sur les résultats finaux.

Le site a donc été fréquenté par les bagueurs sur une durée stable et régulière mais très limitée au moment du passage migratoire de certaines espèces. La situation constatée est donc très différente d'un programme STOC qui concerne les nicheurs puisque ce protocole se déroulait en période de halte migratoire.

Actualisation et réécriture des programmes :

En 2014, afin de permettre une meilleure exploitation statistique des données (CMR), le CRBPO a affiné ce programme de Halte migratoire (appelé SEJOUR) en augmentant sa standardisation. Ainsi, la tenue des sessions ne peut être inférieure à 10 jours consécutifs, le durée d'ouverture des filets, leur nombre et leur implantation étant égales. L'emploi de la repasse est rendu obligatoire pour concentrer les espèces

présentes en petit nombre, afin d'augmenter le taux de contrôles. D'ailleurs, il est demandé que tous les contrôles, même intra-journaliers soient relevés, biométrie comprise. Le gain (ou la perte) de poids sont en effet des éléments à mettre en correspondance avec la qualité du milieu. D'autre part, pour être exploitable une tel programme doit se poursuivre sur au moins 5 ans.

Le cas des espaces naturels gérés

Pour le gestionnaire d'un espace naturel, la connaissance des espèces et de leurs effectifs ainsi que la durée de leur stationnement sont des indicateurs pour l'entretien des milieux. Si toutefois des travaux conséquents apportent d'importantes modifications du milieu, les données ne sont plus significatives au niveau national mais leur intérêt devient local : l'interprétation de ces données servira alors à mesurer l'impact de travaux de gestion sur l'avifaune de passage. Il s'agira donc d'un programme SEJOUR-GESTION avec, dans l'idéal un déroulement sur 5 ans : 3 ans avant travaux et 2 ans après.

Nous sommes dans cette situation au Kirchenerkopf où des travaux de dynamisation de la roselière du bras mort sont prévus au plan de gestion au cours de l'hiver 2016-2017.

Le protocole du programme SEJOUR 761 Kirchenerkopf Rosenau

Il présente maintenant les caractéristiques suivantes :

- **Début :** 2014
- **Dates :** du 23 août au 1er septembre
  Soit 10 jours. Rattrapage possible jusqu'au 3 si mauvais temps.
- **Durée quotidienne :** 6h à partir d'une demi-heure avant le lever du soleil.
- **Longueur de filets numérotés de 1 à 14:** 168 m, soit 14 filets de 12 m , 4 poches, en maille de 16 mm
- **Repasse :**
  Fauvettes des jardins, grisette et babillarde pour les filets en milieu buissonnant
  Rousserolles turdoïde et verderolle, Phragmite des joncs, Locustelles tachetée et luscinioïde pour les filets en roselière.
  Mise en route 30 minutes avant le lever du soleil.

Résultats de la pose de bagues pendant la période 1991-2013 (tableau pages 4 et 5)

Pendant ces 22 années, 5806 individus de 57 espèces ont été bagués ce qui montre une belle diversité.

Les 5 espèces les plus baguées sont la Fauvette à tête noire (24%), la Rousserolle effarvatte (17%), la Mésange bleue (14%), la Mésange charbonnière (10%) et le Rougegorge familier (5%). Elles représentent à elles seules 70% des oiseaux bagués. Entre 2 et 4%, on trouve le Pouillot véloce, le Bruant des roseaux et le Moineau friquet. Ce dernier, comme les autres granivores (Verdier, Bruant jaune) trouve sa nourriture dans les champs voisins . Il est cependant présent irrégulièrement.

Les espèces liées à la roselière, autres que la Rousserolle effarvatte et le Bruant des roseaux sont très peu représentées : Locustelle tachetée (1,4%), Phragmite des joncs (0,2%), Rousserolle turdoïde (0,1%), Gorgebleue (0,1%), Locustelle luscinioïde (0,1%), Rousserolle verderolle (0,1%), Hypolaïs ictérine (0,1%)… L'ensemble ne représente que 22% des baguages

Campagne 2015

Les sessions se sont déroulées aux dates prévues avec des conditions météorologiques assez semblables à la campagne 2014 : un journée très pluvieuse et peu productive comme l'an passé et un nombre d'heures d'ouverture des filets semblables (respectivement 55 et 56 heures). Les sessions ont été assurées par 3 à 4 participants chaque jour, comprenant un bagueur et 3 aides-bagueurs et stagiaires.

Les deux repasses ont été mises en place et démarrées chaque matin selon protocole. A ce sujet, on peut faire les remarques suivantes : Locustelle tachetée et Phragmite des joncs ont effectivement été captés par la repasse « roselière », mais aussi la Fauvette grisette qui n'a pas été attirée par la repasse « buissons ». La repasse « buissons » avec les fauvettes autres que la « tête noire » a attiré en masse… la fauvette à tête noire avec un fort pourcentage de mâles. On peut donc se demander quelle est l'utilité de la repasse dans un tel programme.

Tendance en 2014-2015 :

Il est délicat d'analyser statistiquement les données de 1991 à 2013 (voir les biais plus haut), cependant le tableau permet de comparer, en pourcentages, la répartition moyenne des espèces pendant cette période avec la répartition lors des saisons 2014 et 2015. Les tendances seront bien sûr à confirmer après les 3 campagnes avant les travaux uniques de gestion prévus pendant l'hiver 2016/2017.

La régression des paludicoles, et en particulier de la Rousserolle effarvatte, est largement confirmée puisqu'elle ne représente plus que 9,7% des poses de bagues. Si on y ajoute les autres paludicoles, Phragmite des joncs, Rousserolle verderolle et turdoïde, Locustelles tachetée et luscinioïde ainsi que le Bruant des roseaux et la Gorgebleue à miroir, on arrive à peine à un pourcentage de 12,4% des baguages.

Par contre, si on ajoute à la Fauvette à tête noire, largement en tête avec 41,6% des poses de bagues, les autres fauvettes, pouillots ainsi que le Merle noir, la Grive musicienne et le Rougegorge, espèces type des milieux buissonnants et forestiers, on atteint le pourcentage record de 58,7%.

Ces pourcentages démontrent bien la nécessité d'une réouverture des milieux et d'une dynamisation des roselières pour favoriser les espèces spécialistes des milieux humides qui sont un point fort de la réserve naturelle.

Il s'agira, pour finaliser la situation avant travaux, de procéder à une analyse plus fine en établissant une cartographie de la localisation des espèces présentes en grand nombre ainsi que des groupes des espèces-types des milieux. Ce travail sera facilité grâce à la numérotation des filets.

Ainsi on pourra procéder à une planification raisonnée des travaux de gestion à entreprendre, le deux années suivantes, 2017 et 2018 permettant d'évaluer l'impact de ces actions.

Bertrand SCAAR

STation Ornithologique de l'Au
KIRCHENERKOPF - Pose de bagues

		1991-2013			2014-2015				
	Espèce	**Total**	**%**	Moyenne /22	**Total**	%	Moyenne /2	%	Diff
1	Fauvette à tête noire	1383	23,8%	62,9	276	41,6%	138,0	17,8%	75,1
2	Rousserolle effarvatte	987	17,0%	44,9	64	9,7%	32,0	-7,3%	-12,9
3	Mésange bleue	828	14,3%	37,6	78	11,8%	39,0	-2,5%	1,4
4	Mésange charbonnière	588	10,1%	26,7	38	5,7%	19,0	-4,4%	-7,7
5	Rougegorge familier	294	5,1%	13,4	62	9,4%	31,0	4,3%	17,6
6	Pouillot véloce	183	3,2%	8,3	13	2,0%	6,5	-1,2%	-1,8
7	Bruant des roseaux	157	2,7%	7,1	6	0,9%	3,0	-1,8%	-4,1
8	Moineau friquet	129	2,2%	5,9				-2,2%	-5,9
9	Mésange à longue queue	109	1,9%	5,0	13	2,0%	6,5	0,1%	1,5
10	Fauvette des jardins	107	1,8%	4,9	7	1,1%	3,5	-0,8%	-1,4
11	Gobemouche noir	94	1,6%	4,3	13	2,0%	6,5	0,3%	2,2
12	Merle noir	91	1,6%	4,1	10	1,5%	5,0	-0,1%	0,9
13	Verdier d'Europe	84	1,4%	3,8	4	0,6%	2,0	-0,8%	-1,8
14	Locustelle tachetée	80	1,4%	3,6	6	0,9%	3,0	-0,5%	-0,6
15	Grive musicienne	66	1,1%	3,0	10	1,5%	5,0	0,4%	2,0
16	Hirondelle rustique	64	1,1%	2,9	1	0,2%	0,5	-1,0%	-2,4
17	Pouillot fitis	59	1,0%	2,7	2	0,3%	1,0	-0,7%	-1,7
18	Bruant jaune	42	0,7%	1,9	1	0,2%	0,5	-0,6%	-1,4
19	Fauvette grisette	36	0,6%	1,6	6	0,9%	3,0	0,3%	1,4
20	Mésange boréale	35	0,6%	1,6	2	0,3%	1,0	-0,3%	-0,6
21	Pie-grièche écorcheur	32	0,6%	1,5	1	0,2%	0,5	-0,4%	-1,0
22	Mésange nonnette	28	0,5%	1,3	3	0,5%	1,5	0,0%	0,2
23	Fauvette babillarde	27	0,5%	1,2	3	0,5%	1,5	0,0%	0,3
24	Grimpereau des jardins	25	0,4%	1,1	5	0,8%	2,5	0,3%	1,4
25	Etourneau sansonnet	25	0,4%	1,1				-0,4%	-1,1
26	Geai des chênes	19	0,3%	0,9	2	0,3%	1,0	0,0%	0,1
27	Chardonneret	19	0,3%	0,9				-0,3%	-0,9
28	Pic épeiche	17	0,3%	0,8	3	0,5%	1,5	0,2%	0,7
29	Rossignol philomèle	17	0,3%	0,8	3	0,5%	1,5	0,2%	0,7
30	Torcol fourmilier	15	0,3%	0,7	3	0,5%	1,5	0,2%	0,8
31	Martin-pêcheur d'Europe	14	0,2%	0,6	1	0,2%	0,5	-0,1%	-0,1
32	Gobemouche gris	14	0,2%	0,6	2	0,3%	1,0	0,1%	0,4
33	Grive litorne	11	0,2%	0,5				-0,2%	-0,5
34	Phragmite des joncs	11	0,2%	0,5	2	0,3%	1,0	0,1%	0,5
35	Accenteur mouchet	10	0,2%	0,5				-0,2%	-0,5
36	Rougequeue à front blanc	10	0,2%	0,5	4	0,6%	2,0	0,4%	1,5
37	Tarier pâtre	9	0,2%	0,4	4	0,6%	2,0	0,4%	1,6
38	Pipit des arbres	8	0,1%	0,4				-0,1%	-0,4
39	Troglodyte mignon	8	0,1%	0,4	7	1,1%	3,5	0,9%	3,1
40	Rousserolle turdoïde	8	0,1%	0,4				-0,1%	-0,4
41	Sittelle torchepot	7	0,1%	0,3				-0,1%	-0,3
42	Gorgebleue	6	0,1%	0,3	2	0,3%	1,0	0,2%	0,7

43	Locustelle luscinioïde	6	0,1%	0,3						-0,1%	-0,3
44	Moineau domestique	6	0,1%	0,3						-0,1%	-0,3
45	Rousserolle verderolle	5	0,1%	0,2		2	0,3%	1,0		0,2%	0,8
46	Pinson des arbres	5	0,1%	0,2						-0,1%	-0,2
47	Pic épeichette	4	0,1%	0,2						-0,1%	-0,2
48	Hirondelle de rivage	4	0,1%	0,2						-0,1%	-0,2
49	Grimpereau des bois	4	0,1%	0,2		1	0,2%	0,5		0,1%	0,3
50	Hypolaïs ictérine	3	0,1%	0,1						-0,1%	-0,1
51	Roitelet triple-bandeau	3	0,1%	0,1		1	0,2%	0,5		0,1%	0,4
52	Râle d'eau	2		0,1		1	0,2%	0,5		0,2%	0,4
53	Pic vert	2		0,1		1	0,2%	0,5		0,2%	0,4
54	Rougequeue noir	2		0,1							
55	Tarier des prés	2		0,1							
56	Blongios nain	1									
57	Hypolaïs polyglotte	1									
	TOTAL	**5806**	100,0%	263,9		**663**	100,0%	331,5			67,6
	Nombre d'espèces	**57**				**40**					

Remerciements :

- *à l'équipe de gestion de la Petite Camargue Alsacienne pour l'ouverture des tranchées dans la roselière*
- *à Laurent pour l'accompagnement de l'équipe de gestion et pour le montage du dispositif de capture*
- *aux bagueurs stagiaires et aides bagueurs qui ont assuré la continuité de ce protocole malgré une météo capricieuse et incertaine : Anne, Annette, Diane, Françoise, Jean, Laurent, Odile, Quentin*